

Cartable électronique et éducation musicale

Jean-Marc Maurer

PROFESSEUR D'ÉDUCATION MUSICALE

Micro-informatique, ordinateurs portables, réseau interne d'établissement, Internet, cartable de l'élève... Depuis plusieurs années, des initiatives expérimentales tentent de réunir ces différentes réalités dans un concept moderne et performant. Au moment où certaines collectivités concrétisent – ou envisagent de concrétiser systématiquement – cette réflexion, l'éducation musicale témoigne ici de son intérêt et de son engagement.

« Véritable cahier sonore de l'élève, mémoire du cours d'éducation musicale, le cartable électronique... »

Au-delà de l'aspect matériel, la mise en œuvre du cartable électronique nécessite un engagement de tous ses acteurs, qui peut prendre la forme d'un choix réfléchi, mais aussi être dicté par des contingences au sein desquelles ce choix doit s'exercer.

Complémentarité

Deux options qui vont générer chez les enseignants concernés des comportements différents mais complémentaires : d'un côté, un investissement passionné et inventif ; de l'autre, une avance à petits pas, au gré des recettes éprouvées par les premiers. C'est sur cette complémentarité que se construit actuellement la didactique du cartable électronique, les novateurs ayant besoin de voir leurs recherches validées par une large base... laquelle est constamment en demande de matériel pédagogique nouveau.

Le rôle des formations initiale et continue des enseignants est crucial : intégrée au cursus de l'IUFM, la pédagogie du cartable électronique, par définition évolutive, nécessitera ensuite de nombreuses actualisations pour être efficace.

Exigence d'adaptabilité qui pourrait heureusement connaître quelques pauses et être contrebalancée par la constitution progressive d'un corpus de documents élaborés et mis à disposition par l'intermédiaire de sites de diffusion en ligne (www.educnet.education.fr/musique). Il est légitime de penser qu'avec un contenu de plus en plus riche, le cartable électronique devient plus confortable pour l'enseignant et passionnant pour l'élève.

L'utilisation de nouveaux outils engendrant des situations et démarches pédagogiques nouvelles, l'organisation du cours s'en trouve modifiée, entraînant à sa suite une modification des comportements. Il est donc indispensable que les utilisateurs (enseignants et élèves) se « retrouvent » dans le paradoxe de méthodes évolutives et d'une stabilité rassurante. L'enjeu des choix logiciels s'avère primordial, mais **l'élaboration d'une didactique et la mutualisation des expériences réussies sont autant de conditions nécessaires.**

Logiciels

La question fondamentale de la maîtrise des logiciels en appelle une autre : l'enseignement doit-il s'adapter à ce qui existe pour en tirer le meilleur parti ou essayer de créer ses propres outils ? Les deux voies sont aujourd'hui explorées.

Des plates-formes professionnelles comme Cubase ou LogicAudio sont depuis assez longtemps utilisées par les professeurs d'éducation musicale qui ont vite compris le parti à tirer non seulement de leurs nombreuses fonctionnalités pour préparer leurs supports de cours, mais aussi **des interfaces offrant des visualisations interactives directement utilisables par ou pour les élèves.** Ces outils ont donc leur place dans le cartable électronique d'éducation musicale, même si les logiciels dont ils sont issus n'ont pas été développés dans ce but. Parallèlement, l'élaboration des logiciels MusiqueLab menée en collaboration par le MEN et des développeurs spécialisés (Ircam) offre des plates-formes d'étude et de création de premier choix, dédiées à l'enseignement à l'école, au collège et au lycée.



Les documents sonores découverts en classe pourront être réécoutés *ad lib*; apprentissage, expérimentations et exercices se feront de façon différenciée et l'élève avancera à son rythme.

Ces outils associés au cartable électronique font entrer l'éducation musicale dans une dimension qui lui convient parfaitement : celle de la **continuité**.

Rémanence et mémoire

L'éducation musicale a depuis assez longtemps fait appel à l'informatique pour faire figure de pionnière en la matière. Développement du séquenceur, norme MIDI, applications audio simplifiées, ouverture multimédia... autant d'étapes technologiques, autant de nouveaux outils aussitôt intégrés au cours d'éducation musicale, malgré quelques réticences et blocages inévitables.

Dernière évolution en matière d'outils pédagogiques, le cartable électronique ne fait pas exception. L'éducation musicale, plus qu'un nouveau support, y trouve déjà un tremplin pour s'affranchir de cette discontinuité qui a jusqu'à maintenant constitué son talon d'Achille.

Si l'heure hebdomadaire de présence physique du professeur parmi ses élèves reste plus que jamais irremplaçable, son contenu, allégé d'une partie du répétitif, va pouvoir se bâtir sur une

mémoire vive capitalisant les acquis, et donc évoluer vers plus d'approfondissement, de créativité, d'expérimentation collective. Qualité d'échange et **plaisir musical** devraient en être les bénéficiaires. Que de différence en effet entre un extrait d'œuvre écouté, analysé, commenté en classe puis repris... la semaine suivante, et le même, présenté dans les mêmes conditions mais laissé à disposition entre les deux cours, avec à la clé la possibilité pour l'élève de retrouver, dans l'intimité d'un lieu et d'un moment choisis, ces émotions ressenties lors d'une écoute collective bien menée !

Véritable cahier sonore de l'élève, mémoire du cours d'éducation musicale, le cartable électronique permet un retour sur les extraits. Les documents sonores découverts en classe pourront être réécoutés *ad lib* (et il est urgent à ce sujet de rouvrir le dossier de la diffusion d'œuvres dans le cadre scolaire, pour, comme dans le cas des photocopies à usage pédagogique, travailler enfin dans la légalité) ; l'apprentissage d'un chant ou d'une pièce instrumentale, les expérimentations et exercices créatifs se feront de façon différenciée, permettant à l'élève d'avancer et d'approfondir à son **rythme**.

Le contenu du cartable électronique est donc de première importance : il doit donner à l'élève l'envie d'y revenir aussi fréquemment que possible, créant une habitude comparable à celle d'un apprentissage instrumental. Si cette condition est remplie, gageons que le retour de l'heure hebdomadaire sera attendu et que le plaisir de faire de la musique sera bien au rendez-vous !

Prospective

Dans l'imaginaire collectif, deux visions se sont longtemps opposées : celle, optimiste, d'une intelligence artificielle au service de l'enseignement, permettant d'en abolir le fastidieux, le répétitif et de libérer la création ; et celle, inquiétante, de machines trop intelligentes remplaçant le pédagogue, mettant à terme l'humanité en péril... L'évolution rapide de la technologie a, depuis, substitué à ce débat sur le bien-fondé de l'outil celui des modalités de son utilisation.

Cartable électronique pour tous

Le choix des machines et des logiciels doit s'affranchir des pressions exercées par une économie à l'affût des opportunités du « marché du siècle ». L'enseignement, on le sait depuis longtemps, ne pourra jamais s'inscrire dans le court terme, car il perdrait toute cohérence et disparaîtrait, le seul conditionnement ne suffisant pas à assurer la pérennité des rapports sociaux. Au-delà de l'ex-

périmentation, le cartable électronique n'a de sens dans l'École de la République que dans la durée et l'universalité. Avec, comme corollaire, dans un contexte de subsidiarité et d'atomisation des pouvoirs décisionnels, l'assurance que sa place et son contenu, s'ils ne seront pas les mêmes, du moins existeront partout. Formidable outil pédagogique, sa mise à disposition ne doit pas être abandonnée aux aléas des moyens budgétaires et des choix politiques des collectivités en charge des équipements.

État des lieux

Indépendamment des rares départements à avoir décidé d'équiper massivement les collèges et leurs élèves en ordinateurs portables, plusieurs établissements sur tout le territoire avaient déjà initié des actions à l'échelle d'une ou plusieurs classes expérimentales.

La multiplication de ces expériences nous amène à nous interroger sur l'adaptation du matériel aux situations pédagogiques, sur la formation des enseignants et sur l'évolution des méthodes et démarches. **Un constat indiscutable toutefois : l'adhésion des élèves.** Les problèmes techniques liés à l'utilisation généralisée des portables (maintenance, intercompatibilité, infrastructures) commencent à être mieux cernés.

La complexité des réseaux nécessite toujours des personnels spécialisés et très disponibles, et il faudra sans doute attendre encore un peu avant que chaque enseignant soit à même d'assurer la maintenance de matériels, systèmes d'exploitation et logiciels encore instables. Se posera également la question de l'homogénéisation des plates-formes et des procédures, amélioration nécessaire pour garantir la mobilité et l'adaptabilité des élèves et enseignants, ainsi que la mutualisation et la transmission des contenus.

Mais d'ores et déjà, des services comme le site national pour l'éducation musicale, en fédérant et centralisant les ressources pédagogiques les plus pertinentes, offrent leurs bases de données.

C'est donc bien la nécessité d'une politique cohérente, pensée à l'échelon national, du cartable électronique, qui est mise en lumière par son expérimentation. ●